

ÉVÉNEMENT

CFC: La taxation des dividendes allégée?

• Une décision sera arrêtée d'ici la fin de l'année

• Les entreprises labellisées sont imposées à 15%, le taux de droit commun

• Fonds d'investissement: 10 milliards de dollars dédiés à l'Afrique

CASABLANCA Finance City (CFC) peaufine son offre. La place financière propose déjà de nombreux avantages pour les entreprises qui s'y installent. De nouveaux aménagements pourraient être apportés, notamment sur la fiscalité des dividendes. «Il y a une réflexion en cours. Nous apporterons une réponse avant la fin de l'année», fait sa-



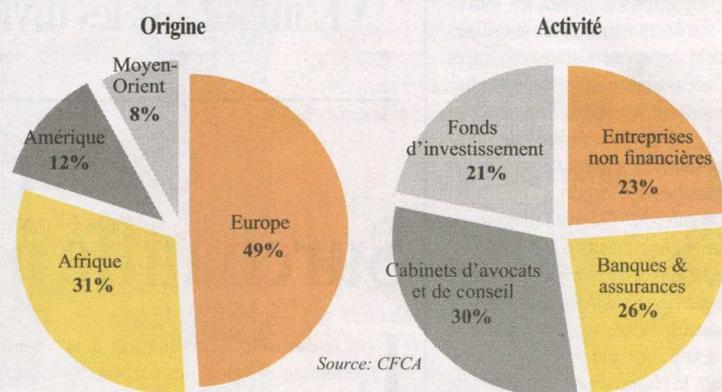
Le dispositif d'incitations fiscales proposé par la place financière pourrait s'enrichir. Des discussions sont actuellement en cours sur la fiscalité des dividendes, assure Saïd Ibrahimî, directeur général de Casablanca Finance Authority (Ph. L'Economiste)

voir Saïd Ibrahimî, directeur général de CFC Authority, qui était l'invité du CF-

CIM le 14 mai. Les entreprises CFC sont alignées sur le droit commun en matière de taxation des dividendes, soit 15%. La réglementation s'est durcie en 2014 avec le passage d'un taux de 10 à 15%. Si changement il y a, il devrait permettre

Cela devrait en conséquence accroître leurs opérations. Ce mouvement est en partie à l'origine de la création de CFC en dehors de la stratégie africaine du Maroc. La place devrait renforcer son statut de passerelle pour les investisseurs qui veulent se positionner sur le continent. Elle figure au 42e rang du dernier classement du Global Financial Centre Index (GFCI) de Londres. Elle a gagné 20 places en un an. CFC devance les places financières d'Europe du Sud (Milan, Madrid), d'Istanbul ou encore de Sao Paulo. Les contre-performances des Bourses de Milan et de Madrid notamment ont beaucoup influé sur leur classement. Mais la Bourse de Casablanca n'aide pas beaucoup CFC. «La Bourse nous plombe», lâche Ibrahimî. Si le marché actions est l'un des points faibles de l'offre CFC, les entreprises éligibles au statut CFC se soucient également de la qualité des ressources humaines pour soutenir le développement de leurs activités. «Un gros effort a été fourni sur la formation professionnelle, mais nous avons toujours un problème au niveau de l'éducation de base», reconnaît le DG de la place financière de Casablanca. Pour accompagner la demande des entreprises

Analyse des sociétés labellisées



Jusqu'ici, 70 entreprises ont été labellisées CFC. Les fonds d'investissement qui représentent une société sur cinq gèrent un portefeuille de 10 milliards de dollars sur l'Afrique

d'améliorer l'attractivité de la place. Sur le continent, la concurrence est pour l'instant très limitée. Johannesburg et Casablanca se démarquent nettement. La place marocaine bipe un peu plus sur les radars internationaux. En moins de cinq ans d'existence, CFC est en train de réussir son pari de hub financier économique africain. La place a déjà attiré 70 entreprises parmi lesquelles d'importants fonds d'investissement. Ils gèrent un portefeuille de 10 milliards de dollars sur l'Afrique. Les rendements sans commune mesure sur le continent nourrissent l'appétit des investisseurs étrangers.

labellisées, CFC Academy a développé des formations en ingénierie financière. Le partenariat conclu avec The City UK prévoit, entre autres, le développement et la promotion des certifications professionnelles dans les services financiers. Des centres de la Chartered Institute for Securities & Investment vont voir le jour. Pour les promoteurs de la place financière, l'objectif à terme est de créer 10.000 emplois. □

F.Fa

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com